

Maitre d'Ouvrage

Gallilée s.a.

Fonction du projet

Parking public souterrain et aménagement des espaces publics

Type de projet

Concession de travaux publics pour la conception, la construction, la gestion et l'exploitation d'un parking public souterrain pour véhicules

Type de mission

Mission complète d'architecture pour Gallilée s.a.

Surface

Parking : 12.996 m2

Aménagement du périmètre de concession : 13.772 m2

Montant des travaux

Parking : 12.194.784,85 € HT

Aménagement du périmètre de concession : 2.039.465,18 € HT

Etat d'avancement

Concours 2013 (1er lauréat) - Concours 2011 (non attribué)

PU déposé

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS SUR LA PLACE COCKERILL ET L'ESPACE QUAI SUR MEUSE ET CONSTRUCTION D'UN PARKING SOUS-TERRAIN

LIEGE

Le projet implique la construction d'un parking souterrain et le réaménagement des espaces publics sur la place Cockerill et l'espace Quai sur Meuse.

Construction d'un parking souterrain

Le parking projeté compte 409 emplacements voitures répartis sur 5 niveaux, 29 emplacements motos positionnés aux niveaux -1 et -2, ainsi que des emplacements vélos situés en surface.

Le parking offre toutes les conditions de confort et de sécurité contemporaines (hauteur, lumière, clarté, propreté, jalonnement, ouverture 24/24h, 7/7j, accueil des riverains et des participants aux manifestations culturelles) et propose un traitement architectural de qualité. Il est destiné à capter les automobilistes qui souhaitent stationner au centre-ville, en proposant un équipement facilement accessible, afin de contribuer à l'attractivité du centre et de limiter le trafic dans les quartiers proches.

En surface, deux édicules vitrés matérialisent, tout en transparence, les sorties piétonnes depuis le parking souterrain qui s'articulent le long de l'axe de la place. Elles proviennent des deux extrémités du parking pour distribuer une sortie côté XX Août et une autre côté Grand-Poste.

Deux accès-sorties bien distincts pour véhicules sont proposés : l'un en relation avec le quai et l'autre en relation avec le réseau de voiries drainant le centre urbain.

Réaménagement des espaces publics

Le site de la Place Cockerill et du Quai Sur Meuse constitue aujourd'hui un espace informel et hétéroclite en lisière immédiate du cœur urbain et en bordure de Meuse.

Aujourd'hui, il est entièrement dédié à la voiture ; essentiellement pour répondre aux besoins de stationnement des véhicules. Un des objectifs poursuivis par la création de ce parking est d'ailleurs d'enfourer ce stationnement afin de libérer l'espace public pour des usages plus urbains et plus humains.

Il est donc primordial de rendre de la cohérence à cet espace public par l'insertion d'un nouveau tracé urbain fort : un trait d'union significatif entre la ville et son fleuve.

Dans notre proposition, ce trait d'union est mis en scène par la continuité des aménagements récemment réalisés sur les quais visant une dynamisation sobre de l'espace, accompagné par un rythme de plantations et de luminaires. Une homogénéité de la rive gauche, de Fragnée à Coronmeuse, est ainsi assurée.





Images : © bureau d'architecture greisch srl



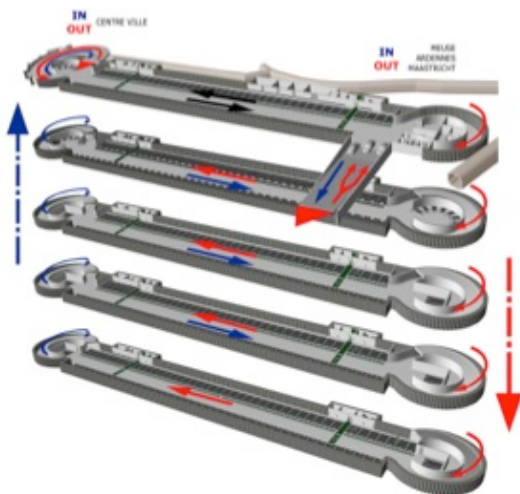
Dans les nouveaux aménagements proposés par le projet, le tracé de la voirie de transit, qui longe actuellement le quai, est modifié en lui créant une inflexion pour dégager un espace de convivialité le long de la Meuse. Une piste cyclo-pédestre longera ce nouveau tracé. Une mise à double sens de la voirie allant vers le quai, à l'approche du carrefour, est proposée pour réduire le trafic sur la Place du XX Août. Le dédoublement permet d'absorber la charge de trafic en cas de fermeture de la place du XX Août pour des manifestations. Les accès aux rues de l'Etuve, de la Régence, Matrognard, Cheravoie, du Rewe sont maintenus.



Une réflexion a été apportée concernant les futurs piétons et nous avons analysé les accès aux différentes places. Ces places présentent différents degrés de fréquentation : des zones très fréquentées juste à côté des accès et de leurs connexions, mais aussi des zones très peu fréquentées. Ces dernières deviendront des îlots vert. Il s'agit de volumes pour plantations formés librement, délimités par une bordure périphérique courbe sur laquelle on peut s'y asseoir confortablement.

Au niveau de la place Cockerill, l'espace sera traité avec une même cohérence de façade à façade avec les aires de circulations pour véhicules reportées du côté de l'Université, orientée plein Nord et dont la façade ne dispose que de deux accès.

Cela laisse ainsi un vaste espace aux piétons en bordure du front bâti exposé au Sud se prolongeant par de larges trottoirs le long du quai sur Meuse au débouché des multiples rues et ruelles assurant les liaisons entre la rue Cathédrale et le quai. Avec un traitement similaire pour la place du XX Août, une réappropriation de l'espace public par les riverains (HoReCa, commerces, riverains, ...) pourra ainsi s'opérer.



Le projet implique également l'étude du nouveau pied de la passerelle Saucy. Celui-ci sera constitué de deux parties.

La première, traversant le flux de transit, suivra l'axe de la passerelle et aboutira sur un escalier donnant la direction de la rue de la Régence. L'autre partie amène les personnes vers l'espace Meuse par des rampes inclinées. Le nouveau pied de passerelle a été imaginé pour être le plus fin possible afin de le rendre visuellement léger.